



Attac Québec

Action citoyenne pour la justice
fiscale, sociale et écologique

25 ANS D'ACTION CITOYENNE

**Le gouvernement québécois, un fidèle client
d'Amazon**

20 octobre 2026

Recherche et rédaction : Camille Charbonneau

Édition : Claude Vaillancourt

Révision linguistique : Claire Lalande

Table des matières

Introduction	4
Présentation de l'entreprise	4
Amazon, une entreprise problématique	5
Impacts sociaux	5
Impacts économiques	6
Impacts environnementaux	7
Être ou ne pas être client d'Amazon ?	7
Quelques définitions	8
Les stratégies d'influence d'Amazon sur les gouvernements provincial et fédéral	9
Au fédéral.....	9
Au Québec	10
Lorsque la paresse cognitive infiltre le gouvernement	12
AWS : la création d'un monopole technologique	13
Des rencontres, des rencontres, toujours des rencontres... et des centres de données!	13
Des contrats, des contrats, toujours des contrats!	14
Une privatisation dissimulée et des risques sous-estimés	15
L'État québécois et son plan de « souveraineté numérique »	16
Conclusion : l'oligopole technologique qui capture nos institutions publiques doit être mieux réglementé	17
Annexe : Méthodologie	19

Attac Québec (l'action citoyenne pour la justice fiscale, sociale et écologique) est un organisme à but non lucratif qui mobilise ses membres sur les enjeux majeurs soulevés par la mondialisation, de la croissance des inégalités aux conséquences environnementales de notre modèle économique. La défense des droits et du bien commun est au cœur de son action. Fondée au début des années 2000, elle ses campagnes de mobilisation incluent la lutte contre le libre-échange et les paradis fiscaux, la taxation de l'ultrarichesse et l'encadrement du lobbyisme.

Introduction

Attac Québec a lancé une [campagne sur le lobbyisme](#) au printemps 2023. Depuis ce lancement, un prix satirique du meilleur lobby est annuellement décerné à une entreprise qui se démarque par la « qualité » du lobbyisme qu'elle fait auprès des gouvernements provincial et fédéral. Pour l'année 2026, Attac a choisi de [décerner ce prix à Amazon](#). Une accolade largement méritée, puisque les lobbyistes d'Amazon sont très actifs au pays. Leur présence auprès des gouvernements du Québec et du Canada donne des résultats concrets : les contrats publics obtenus par Amazon sont nombreux, et les liens développés avec les décideurs publics créent une forte dépendance envers la multinationale. Lorsque qu'Amazon a annoncé en janvier 2025 qu'elle [fermait boutique au Québec](#), vraisemblablement à la suite de la syndicalisation d'un de ses entrepôts, [le gouvernement du Québec a blâmé son départ brutal de la province](#). Il a également [exprimé publiquement](#) sa volonté de revoir ses liens d'affaires avec elle. Or, cette étude démontrera que derrière les discours publics se cache des liens d'affaires stratégiques et profonds. Le gouvernement du Québec reste un client assidu d'Amazon et continue de multiplier les achats de biens et de services. Tout cela découle de l'activité bourdonnante des lobbyistes de l'entreprise, dont on a mal mesuré l'ampleur jusqu'à présent.

Cette étude débute par un survol des activités d'Amazon en tant qu'entreprise et des conséquences qui en résultent sur le plan de l'éthique : ses comportements erratiques devraient, selon nous, entraîner les gouvernements à rompre ses liens d'affaires avec elle. La deuxième section de ce rapport expose comment l'activité de lobbyisme d'Amazon lui permet de raffermir ses liens avec le pouvoir politique. Un examen des achats dans les différents ministères au Québec permet de constater à quel point ces transactions restent importantes, et qu'elles se font systématiquement aux dépens des entreprises québécoises. Nous nous attarderons ensuite sur le cas spécifique de la filiale technologique d'Amazon, Amazon Web Services (AWS) : offrir tant de contrats et confier tant de données publiques à cette multinationale étrangère constitue un enjeu de souveraineté numérique d'une importance capitale.

Présentation de l'entreprise

Amazon est une multinationale états-unienne fondée en 1994 qui a construit sa notoriété par la vente de biens de consommation sur sa plateforme en ligne. Elle offre des services logistiques permettant aux petites et moyennes entreprises d'utiliser ses entrepôts et son réseau de distribution. En plus du commerce de détail, Amazon propose une panoplie d'autres services : des placements publicitaires, des abonnements à ses plateformes de divertissement (Twitch, Audible et Prime Video), mais également des services numériques et technologiques avancés. Sa filiale en technologies de l'information (TI), AWS, possède un éventail de plus de

200 logiciels développés qui peuvent être intégrés, incluant l'infonuagique (le cloud), l'analyse de données et l'intelligence artificielle. Amazon compte plus de 1,5 million d'employé.e.s réparti.e.s dans ses centaines de filiales à l'échelle mondiale, et son chiffre d'affaires annuel a atteint les 716,9 milliards de dollars US \$ en 2025.

AU CANADA

Amazon emploie environ 46 000 personnes. En concentrant ses pôles technologiques à Toronto et à Vancouver et en déployant un vaste réseau d'entrepôts et de centres de distribution à travers le pays, l'entreprise consolide son emprise dans les secteurs de la logistique et du numérique, ce que certain.e.s qualifient de position monopolistique. En 2025, la plateforme canadienne d'Amazon a vendu plus de 50 milliards de dollars canadiens en marchandise. En l'espace de 3 ans, ses installations en sol canadien sont passées d'une trentaine à près de soixante-dix. Amazon est présente dans plusieurs domaines névralgiques, notamment l'aéroportuaire, où elle a des contrats avec les aéroports de Montréal, Toronto et Vancouver, en éducation, où AWS offre ses logiciels à des centaines d'écoles secondaires, de cégeps et d'universités à travers le pays, en culture, où elle finance de nombreux prix littéraires et musicaux, et dans le domaine de la santé, où AWS est largement utilisée par les centres de recherche et les organismes publics.

Au Québec, Amazon s'est démarquée par la fermeture soudaine, le 22 janvier 2025, de ses sept entrepôts, entraînant la perte de plus de 4 500 emplois, dont 1 500 licenciements. La décision de l'entreprise suivait la réussite récente de syndicalisation d'un entrepôt de Laval (DXT4), ce qui a suscité de vives critiques et soulevé de nombreuses questions sur ses pratiques de gestion des relations de travail.

Amazon, une entreprise problématique

Malgré son immense succès commercial, Amazon demeure une entreprise dont les pratiques sont largement discutées sur le plan éthique. Reconnue pour les conditions de travail difficiles dans ses entrepôts (taux de blessures élevés, cadence rapide imposée, surveillance), ses stratégies antisyndicales, son utilisation intrusive de technologies de surveillance (comme la reconnaissance faciale) et ses impacts environnementaux, il est tout à fait approprié de se demander comment le gouvernement du Québec peut conserver des liens avec une telle entreprise. Les activités souvent néfastes d'Amazon sont largement documentées. Voici tout de même un survol des principaux reproches adressés à la compagnie.

Impacts sociaux

Amazon, comme d'autres géants du numérique, se distingue par son attitude fortement antisyndicale. Le cas du Québec est éloquent : l'entreprise a préféré fermer tous ses entrepôts et centres de tri très rentables plutôt que de devoir négocier avec des syndicats. La multinationale a même déposé un recours constitutionnel contre le Code du travail du Québec, dans lequel elle disait qu'un article du Code « [violait] le droit de ses employés à la liberté d'association en les privant potentiellement du droit de choisir leurs représentants ». Tout ça, dans le but de voir [annulée une décision du Tribunal administratif](#) du travail qui avait reconnu le droit de syndicalisation à un entrepôt d'Amazon situé à Laval.

Les conséquences de cet antisyndicalisme sont multiples. Les employé.e.s d'Amazon travaillent dans des conditions particulièrement difficiles : les horaires sont insensés, des outils

de surveillance encadrent chacune de leurs tâches et peuvent même émettre une recommandation de renvoi si le système détecte une perte de productivité jugée « trop grande ». Au cours de la pandémie de la COVID-19, une multiplication des accidents de travail a été observée, notamment à cause de l'augmentation fulgurante des achats effectués sur la plateforme. Au Canada, [la première tentative de syndicalisation d'employé.e.s d'Amazon](#) date de septembre 2021. Elle impliquait un entrepôt dans la ville de Nisku en Alberta et s'est malheureusement conclue par un échec. Quelques années plus tard, en 2024, Unifor a tenté de syndiquer des employé.e.s de l'entrepôt Delta en Colombie-Britannique, mais Amazon a judiciairisé le processus. Après une bataille d'un an en cour, la syndicalisation a été couronnée de succès, [avant de perdre un vote de certification en juillet 2026](#).

Impacts économiques

Amazon pratique à haute échelle l'évitement fiscal. Ce qui fait, entre autres, que ses immenses profits ont au mieux très peu de retombées sur les populations, [au pire des effets néfastes](#). De plus, en dominant son secteur par l'acquisition de ses entreprises rivales et en imposant ses propres conditions aux entreprises dont elle vend les produits, Amazon occupe une position monopolistique qui fausse la libre concurrence. Pour contrer ce phénomène, [plusieurs pays mènent des enquêtes sur les pratiques anticoncurrentielles d'Amazon](#). En 2017, la multinationale a été tenue de [verser plus d'un million de dollars canadiens pour pratiques d'affichage inexact au Canada](#), en plus d'être contrainte de payer [1,1 milliard d'amende](#) en 2021 pour non-respect de la réglementation européenne sur la protection des données privées des internautes. En 2023, après une enquête de près de cinq ans, l'autorité américaine de protection des consommateurs (la "FTC") et [17 États poursuivent Amazon](#) pour pratiques anticoncurrentielles. Amazon réussit à négocier un accord juridique d'une amende de plus de 3 milliards de dollars canadiens pour une partie des charges intentées contre elles, mais les charges criminelles restantes sont toujours en attente de procès. Au Canada, le Bureau de la concurrence enquête [sur les pratiques anticoncurrentielles d'Amazon](#) depuis bientôt six ans.

Le modèle d'Amazon détruit également le tissu urbain : en s'accaparant d'une grande part du marché, Amazon nuit aux commerces locaux et contribue à [vider les centres-villes](#) sans rien donner en retour. Les effets de la gentrification se font sentir lorsque des multinationales du commerce de détail s'installent en périphérie des milieux urbains : par exemple, une hausse rapide des loyers, l'augmentation de l'immobilier de luxe et le déplacement de la population à faible revenu se sont fait sentir lorsque [Amazon s'est établie à Seattle](#).

La fortune de son fondateur, Jeff Bezos, [évaluée à 265 milliards de dollars](#), lui sert à obtenir une importante influence politique, ne serait-ce que par son achat du *Washington Post*. Si Bezos n'est plus président directeur général d'Amazon, il demeure président du conseil d'administration et l'un de ses plus importants investisseurs. Le milliardaire [s'est rapproché de Trump pendant son second mandat](#) pour que le gouvernement adopte des politiques qui lui sont favorables et obtenir des contrats publics. Afin de plaire au président des États-Unis, Bezos a même investi 75 millions de dollars dans le documentaire *Melania*, portant sur l'épouse de Trump, en plus d'être un donateur de l'investiture du second mandat de Trump. Lui et ses semblables, milliardaires à la tête d'entreprises géantes du numérique, parviennent à détourner la démocratie et à entraîner la société dans une forme de ploutocratie, un régime dans lequel les très riches se sont emparés du pouvoir.

Impacts environnementaux

Amazon a des pratiques commerciales hautement néfastes pour l'environnement. En multipliant les livraisons, les camions de l'entreprise encombrant la circulation et émettent du dioxyde de carbone, le principal gaz responsable du réchauffement climatique. À cela s'ajoute la mise au rebut d'inventus neufs par [son modèle d'achat impulsif qui favorise le gaspillage](#). En 2022, Amazon a produit [208 millions de livres de plastique](#) seulement aux États-Unis, une quantité dont [une infime fraction est recyclée](#). D'ailleurs, dans son rapport de durabilité de 2025, Amazon admet elle-même que ses émissions de gaz à effet de serre (GES) ont augmenté de 16 % à cause de la consommation d'électricité nécessaire [pour faire fonctionner ses centres de données](#) en continu. Ces centres de données, en plus d'être énergivores, ont besoin d'un approvisionnement constant en eau afin de refroidir les serveurs qui fonctionnent en continu. Dans certaines villes des États-Unis, la présence de centres de données est responsable de l'assèchement de l'aquifère : au Texas, l'industrie de l'infonuagique a consommé près de [50 milliards de litres d'eau](#) en un an, soit plus de 6 % de l'utilisation totale en eau de l'État. De nombreux États sont également aux prises avec un enjeu encore plus pernicieux qui peut avoir un effet sur la faune et la population environnantes : les bruyants générateurs au diesel utilisés par Amazon et le système de refroidissement des serveurs émettent tous deux [de la pollution sonore](#). Au Canada, plusieurs sonnent l'alarme puisque les Grands Lacs canadiens regroupent une [centaine de centres de données](#).

Être ou ne pas être client d'Amazon ?

Avec un bilan aussi consternant, il est impératif que le gouvernement du Québec prenne des mesures efficaces afin de mettre fin à sa relation d'affaires avec Amazon. Le gouvernement provincial a manifesté son intention de le faire, ne serait-ce que par son *Énoncé de politique de souveraineté numérique et d'approvisionnement en technologie de l'information (TI)*, [publié en février 2026](#). À plusieurs reprises, le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, a dénoncé [la menace posée par les GAFAM sur la culture québécoise](#). Le sous-ministre Stéphane Le Bouyonnet, du ministère de la Cybersécurité et du Numérique, a également admis publiquement être inquiet [de la dépendance du Québec envers les multinationales états-uniennes](#) spécialisées en technologies de l'information. Les raisons pour le gouvernement du Québec de mettre fin à la relation avec Amazon, ou du moins à la limiter grandement, semblent donc évidentes. Même si Amazon offre des services efficaces, il est possible d'en trouver des équivalents parmi les entreprises québécoises ayant des comportements plus éthiques.

Nous démontrerons dans les prochaines sections à quel point Amazon est bien implantée dans le secteur public au Québec et à quel point le gouvernement du Québec continue d'être un client important pour Amazon. Il ne faut pas sous-estimer l'essentiel rôle qu'a joué le lobbying dans l'implantation d'Amazon au Québec. Ces activités de représentation lui permettent de maintenir des liens constants avec les titulaires de charges publiques, en plus d'assurer que les produits d'Amazon soient non seulement connus, mais deviennent véritablement incontournables pour les décideurs publics.

Quelques définitions

Lobbyiste-conseil : Personne qui travaille pour une entreprise qui offre des services-conseils à des clients. Autrement dit, une entreprise privée fait affaire avec une firme de services-conseils pour effectuer son lobbyisme à sa place, au moyen d'un contrat de représentation. Un.e lobbyiste-conseil représente simultanément plusieurs entreprises et peut rencontrer le même ministre pour des entreprises différentes en même temps.

Lobbyiste d'entreprise : Personne qui travaille dans le département des affaires publiques ou de la gouvernance d'une entreprise, et qui rencontre des titulaires de charges publiques dans le cadre de son emploi. Certaines grandes entreprises décident de développer leur expertise de lobbyisme à l'interne en engageant des spécialistes au lieu de faire affaire avec des firmes de services-conseils. C'est souvent dans ce type de rôle qu'on voit le mieux le phénomène de portes tournantes.

Mandat de lobbyisme : Chaque démarche de lobbyisme faite par les lobbyistes-conseils ou les lobbyistes d'entreprises est un mandat. Un mandat, c'est la « raison » qui pousse une multinationale à démarcher le gouvernement provincial ou fédéral. Un mandat touche un ou plusieurs ministères ou organisme public et a un but précis. Ce sont toutes ces démarches qui sont contenues dans les registres de lobbyisme. Les lobbyistes qui entrent leurs mandats dans les registres choisissent parmi une sélection des types de mandats pré-écrits pour eux. Ils peuvent, s'ils le désirent, préciser l'objet de la démarche de lobbyisme dans la section « précisions ».

Portes tournantes : Aussi appelé pantouflage, ce terme est utilisé lorsqu'un.e titulaire de charge publique provient du milieu privé ou vice-versa. Autrement dit, on l'utilise lorsqu'un.e lobbyiste a déjà travaillé pour un organisme public ou un ministère, ou lorsqu'un.e lobbyiste du privé se retrouve titulaire de charge publique (TCP). Il existe plusieurs types de portes tournantes :

- **Porte tournante d'entrée** : Lorsqu'une personne provient du milieu privé et devient TCP dans le milieu duquel elle provient au privé. Par exemple, un lobbyiste-conseil dans le milieu minier devient sous-ministre du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
- **Porte tournante de sortie** : C'est le type de porte tournante le plus connu. Il s'agit d'un.e TCP qui se crée des contacts dans le milieu privé lors de son mandat au public, et le quitte pour aller travailler au privé dans le même domaine que son mandat public. Autrement dit, un dirigeant du CRTC qui irait travailler pour Bell Canada constitue une porte tournante de sortie.
- **Porte tournante circulaire** : Phénomène un peu plus rare que les deux précédents, il s'agit d'une trajectoire dans laquelle un.e TCP provient du privé, va travailler au public, puis retourne au privé. Cette boucle peut se répéter, et c'est souvent le cas au lorsqu'on analyse le lobbyisme au fédéral.

Registres de lobbyisme : Bases de données qui contiennent le recensement de tous les lobbyistes, autant au Canada qu'au Québec. Au fédéral, les lobbyistes sont tenus de s'enregistrer dans [le registre de lobbying du Canada](#) tandis qu'au Québec, les lobbyistes doivent s'enregistrer sur [Carrefour Lobby Québec](#).

Règles d'après-mandat : Au Québec, il existe certaines règles qui concernent la fin des mandats des titulaires de charges publiques. Dans les faits, ces règles sont supposées empêcher, pendant 2 ans, les anciens élus et les personnes à la tête de ministères ou organismes publics d'aller travailler comme lobbyistes-conseils dans les mêmes domaines qu'ils ont occupés au gouvernement. Au fédéral, les règles sont plus sévères : les titulaires de charges publiques *désignés* sont tenus d'attendre 5 ans avant de retourner travailler comme lobbyistes. Au fédéral comme au provincial, les règles d'après-mandat à respecter ne concernent qu'une minorité des employés de la fonction publique, et ne visent pas à contraindre les portes tournantes d'entrées.

Titulaire de charges publiques (TCP) : Personne qui occupe un poste dans un organisme public ou un ministère, comme les élu.e.s, les membres du personnel politique et les fonctionnaires. Les TCP ont des obligations de transparence au sens des lois provinciale et fédérale qui encadrent le lobbyisme : comme ces personnes sont appelées à être rencontrées par des lobbyistes, elles doivent s'assurer que les individus qu'elles rencontrent sont enregistrés aux registres provincial ou fédéral, selon le cas.

8

Les stratégies d'influence d'Amazon sur les gouvernements provincial et fédéral

Amazon s'incorpore au Canada en 2002 et y vend principalement des livres. Elle commence son lobbyisme deux ans plus tôt en démarchant le gouvernement fédéral pour obtenir de s'établir au Canada, alors que le régime juridique de la vente du livre est contraignant et [favorise les entreprises établies en sol canadien](#). Après s'être lancée en affaires en utilisant des sous-contractants en 2002, Amazon [achète AbeBooks](#) en 2008 et se développe avec une infrastructure de sous-contractants en Colombie-Britannique.

Trois ans plus tard, elle ouvre son premier entrepôt Amazon à Mississauga, en Ontario, [une fois que le gouvernement fédéral lui a donné son aval](#). Entre les années 2000 et 2025, Amazon développe une expertise d'influence majeure. Elle opte pour une stratégie d'affaires double : elle fait appel à des lobbyistes-conseils pour certains dossiers, dans le but de bénéficier de leurs carnets de contacts au provincial ou au fédéral, mais elle développe également une expertise en affaires publiques à l'interne, avec un grand département d'employé.e.s qui travaillent en relations publiques.

Au fédéral

Au fédéral, 92 lobbyistes ont travaillé pour Amazon pendant les 25 dernières années. Parmi les lobbyistes qui travaillent afin de faire entendre les doléances de la multinationale au sein du Parlement canadien, il y en a 63 dont la présence relève du phénomène des portes tournantes. Parmi ces 63 lobbyistes, pas moins de 11 sont le fruit de portes tournantes

circulaires, et 50 (82%) sont devenus lobbyistes après avoir été titulaires de charges publiques, un phénomène que les experts appellent une porte tournante de sortie. D'autres lobbyistes, enfin, proviennent des mêmes quelques firmes de services-conseils : au nombre de 18, ces firmes sont responsables de 92 mandats de représentation auprès des ministères et organismes publics au fédéral, à Ottawa. Seuls 13 lobbyistes occupent leur emploi sans avoir profité de l'effet de portes tournantes.

Les mandats enregistrés au registre de lobbyisme fédéral concernent une large variété de sujets : démarchage des institutions publiques pour vendre des services et produits dans le domaine de l'infonuagique, chercher à influencer les politiques publiques relatives aux services en infonuagique, « sensibiliser » les titulaires de charges publiques aux questions relatives aux télécommunications, etc. Un dossier revient souvent : celui de la [taxe sur les services numériques de 3 %](#) qui avait été créée dans le projet de loi C-59. Cette taxe touchait les entreprises qui déclaraient plus de 20 millions de dollars canadiens de revenus numériques, ce qui déplaisait aux GAFAM de ce monde. Amazon a engagé de nombreux lobbyistes pour faire pression sur Ottawa, qui a fini par flancher : [la taxe a été annulée](#) moins de 24 heures avant que le premier versement ne soit perçu.

Du côté de la filiale technologique d'Amazon, AWS, un dossier de lobbyisme est prépondérant : celui du projet de loi C-27, qui aurait d'encadrer l'intelligence artificielle en édictant une nouvelle loi (*Loi sur l'intelligence artificielle et les données*). Le projet de loi, [jugé largement insuffisant en matière de protection de la vie privée](#), tentait cependant pour la première fois d'encadrer l'intelligence artificielle, ce qui a vraisemblablement effrayé les GAFAM. Sans trop de surprise, encore une fois, les efforts de lobbyisme de toutes les firmes qui œuvrent dans le domaine [ont abouti à l'abandon](#) du projet de loi au feuillet au début de l'année 2025.

Au Québec

Au Québec, une équipe de 46 lobbyistes tente d'influencer les titulaires de charges publiques au nom d'Amazon. La multinationale utilise sept firmes de services-conseils, en plus d'avoir ses propres lobbyistes à l'interne de l'entreprise. Parmi celles-ci, deux sont aussi employées au fédéral : Gowling et PAA Advisory | Conseils. Parmi les 46 lobbyistes d'Amazon, 16 sont issus de portes tournantes, la vaste majorité étant de sortie (14). L'équipe de lobbyisme interne propre à Amazon est beaucoup plus présente au provincial qu'au fédéral, et elle œuvre sur plusieurs fronts : elle démarche les décideurs publics en lien avec de multiples dossiers concernant de futurs projets d'investissement d'AWS au Québec. Le motif de communication d'influence le plus fréquent pour Amazon au Québec est d'obtenir des contrats publics en infonuagique. Parmi toutes les démarches de lobbyisme qui concernent l'octroi de contrats, 42 % s'appliquent à la vente ou à l'intégration institutionnelle de l'infonuagique dans le gouvernement du Québec¹. Le deuxième dossier en importance concerne la plateforme Amazon.ca : les lobbyistes ont présenté au gouvernement le site d'achat de vente au détail comme étant une plateforme pouvant contribuer à la numérisation des entreprises et organisations québécoises, et cela a eu des conséquences majeures qui seront étayées un peu plus loin dans l'analyse.

¹ Calculé à partir de tous les mandats de lobbyisme enregistrés sur Lobby Québec.

Amazon détient également une influence en ce qui concerne la nature des produits qu'elle offre : des infrastructures numériques. Plusieurs chercheur.euse.s se sont intéressés au pouvoir des entreprises qui œuvrent dans ce secteur, notamment parce qu'il est difficile de remarquer leur existence lorsque tout fonctionne correctement². Cette invisibilité leur confère un pouvoir à ne pas sous-estimer. Avec tous ses mandats de lobbyisme au Canada et au Québec, Amazon semble vouloir convaincre tous les titulaires de charges publiques que l'infonuagique commercial est la seule solution raisonnable. Après avoir publiquement juré de [s'attaquer aux contrats en technologies de l'information](#) avant d'être élu, le gouvernement de la Coalition Avenir Québec a aboli entre 2019 et 2022 un total de 455 centres de traitement informatique initialement gérés par le gouvernement du Québec, partout à travers la province, [pour donner la gestion de l'informatique à une brochette de multinationales privées spécialisées](#), de laquelle fait partie Amazon.

Or, lorsque le gouvernement choisit une infrastructure d'un fournisseur d'infonuagique externe (comme Amazon), il adhère de façon inhérente à son architecture, ses standards, ses protocoles, sa manière de concevoir la sécurité et les bases de données, sa manière de gérer les identités et surtout, sa manière de concevoir les coûts. Avec la multiplication de ces contrats, ces choix deviennent ceux du gouvernement. Amazon a également réussi à influencer le gouvernement en utilisant la stratégie du *issue framing* (cadre d'un problème ou d'un enjeu) : elle a défini le problème en présentant l'infonuagique comme un enjeu de modernisation et d'efficacité de l'État, des termes qui ont été récupérés par France-Élaine Duranceau lors de la présentation de sa [Démarche de transformation de l'État](#), dans laquelle le gouvernement du Québec a développé comme pilier d'intervention l'optimisation du travail par l'utilisation de l'intelligence artificielle partout dans la fonction publique.

Finalement, avec ses ressources financières (ses investissements) et humaines (son armée de lobbyistes), Amazon possède un accès en continu aux décideurs publics, et cette combinaison de multiples types d'influence mène à une capture réglementaire tentaculaire : informationnelle, cognitive et structurelle.

La capture réglementaire

Développée par les chercheurs en économie [Gabriel Kolko](#) et [George Stigler](#), la théorie de la capture réglementaire était à ses débuts un outil d'analyse économique. Initialement intéressés par le fonctionnement du maintien de monopoles naturels et leur réglementation, les chercheurs définissent cette théorie comme la dynamique des instances qui fait qu'une entreprise privée capture la réglementation de ses propres activités, totalement ou en partie, à son avantage³. La capture réglementaire peut comprendre la présence des lobbys dans l'élaboration de projets de loi concernant directement les entreprises qu'ils représentent, l'affaiblissement de la réglementation qui vise une industrie qu'ils représentent⁴, mais peut

² Susan Leigh Star & Karen Ruhleder (1996). "Steps Toward an Ecology of Infrastructure: Design and Access for Large Information Spaces", *Information Systems Research*, 7(1), 111–134.

³ Carpenter, D. P. et Moss, D. A. (dir.). (2014). *Preventing regulatory capture: special interest influence and how to limit it*. Cambridge University Press.

⁴ Etzioni, A. The Capture Theory of Regulations—Revisited. *Soc* 46, 319–323 (2009).

également entraîner l'affaiblissement des mesures d'application de la réglementation préexistante, voire la manipulation de titulaires de charges publiques⁵.

Lorsque la paresse cognitive infiltre le gouvernement

Entre 2020 et 2025, une équipe de 18 lobbyistes a communiqué avec le gouvernement du Québec pour leur présenter les avantages d'utiliser la plateforme d'achat d'Amazon « afin d'accentuer l'usage du numérique dans les entreprises et organisations québécoises », ainsi que le révèlent les mandats dans le registre de lobbyisme du Québec. Cette démarche d'influence a vraisemblablement abouti à la signature d'une entente-cadre entre le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) et Amazon. Ce contrat est confidentiel, mais tout porte à croire qu'il contient une section qui permet à tous les ministères et organismes publics de passer des commandes sur la plateforme de vente au détail. Après analyse, il a été constaté que les achats passés sur la plateforme étaient fréquemment accompagnés de crédits variables, suggérant un retour sur achat, un peu comme le fait l'entreprise Costco avec ses membres.

La fonction publique québécoise a procédé, entre janvier 2020 et décembre 2025, à l'achat d'une quantité ahurissante de fournitures de bureau et de produits électroniques sur Amazon. En cinq ans, plus de 20 millions de dollars des fonds publics ont été dépensés sur la plateforme, comprenant plus de 125 000 commandes individuelles. Le montant total des commandes est une approximation *très* conservatrice puisque plusieurs ministères n'ont pas donné la quantité de commandes passées (seulement les dépenses totales). Nous avons donc additionné le total des commandes qui ont été partagées, mais tout porte à croire que le nombre total est significativement plus élevé. À supposer que chaque commande ait pris deux courtes minutes à passer, un total de 4 166 heures a été passé sur la plateforme, soit l'équivalent de plus de 2 ans de travail à temps plein pour un.e employé.e de la fonction publique.

L'année 2024 à elle seule enregistre à elle seule près de la moitié des commandes, et son mois de mai, le premier mois de l'année financière dans la fonction publique, affiche 700 000 \$ en commandes. Le gouvernement du Québec a répliqué à la fermeture des entrepôts et centres de tri par Amazon au Québec en janvier 2025 en publiant une directive administrative qui s'applique à tous les organismes publics et ministères et qui doit limiter l'achat de biens sur les marchés en ligne sans point de vente au Québec. Cela ne l'a toutefois pas empêché de passer plus d'un million de dollars en commandes sur la plateforme en ligne en 2025. Pour tous ces achats passés en ligne, seulement trois contrats ont été publiés sur le SEAO, et leur valeur totale ne dépasse pas 100 000 \$. C'est donc dire que 20 millions de dollars ont été dépensés sur Amazon sans transparence.

⁵ Carpenter, D. P. et Moss, D. A. (dir.). (2014). Preventing regulatory capture: special interest influence and how to limit it. Presses de l'Université Cambridge.

AWS : la création d'un monopole technologique

Des rencontres, des rencontres, toujours des rencontres... et des centres de données!

Amazon a commencé à démarcher le gouvernement du Québec en mai 2015, lorsqu'elle a enregistré son premier mandat de lobbying dans le registre provincial. [À l'automne de la même année](#), pas moins de sept hauts dirigeants d'Amazon USA ont rencontré Hydro-Québec, qui leur a vanté les mérites de l'hydroélectricité afin que la multinationale développe des centres de données sur son territoire. Il faut savoir que les gros consommateurs industriels qui s'installent au Québec paient moins cher d'électricité que le reste de la population. [Le tarif d'électricité pour les multinationales](#) est de 3,821 ¢/kWh, alors que le tarif résidentiel de base est de 7,065 ¢/kWh, près du double. [Pour les centres de données](#), le tarif actuel moyen est de 6,8 ¢/kWh.

Quatre mois après cette fatidique rencontre, AWS annonce le premier projet de centre de données Amazon au Canada, construit par le promoteur immobilier Montoni, à Varennes. Selon les informations que nous avons obtenues⁶, l'acquisition du terrain s'est faite en août 2018, mais les travaux ont commencé en mai de la même année, ce qui signifie qu'Hydro-Québec était encore propriétaire du terrain lorsque la construction du centre de données a commencé, et qu'il est possible qu'elle ait payé pour une partie de sa construction. Le terrain a finalement été vendu à Montoni pour la somme de 7 millions de dollars; il a dû entreprendre des travaux spécifiques puisqu'il est en partie un milieu humide!

Entre mai 2016 et janvier 2018, bien avant que le centre de données ne soit construit, l'équipe de haute direction d'AWS (12 chefs d'entreprise) s'inscrit au registre des lobbyistes pour pouvoir communiquer avec le gouvernement du Québec. Pendant plus d'un an et demi, Amazon travaille sans relâche afin que l'infonuagique fasse partie de la Stratégie Numérique alors développée par le gouvernement du Parti Libéral du Québec. **Quelques mois avant qu'elle ne soit lancée, un mandat de lobbying-conseil est enregistré afin de faire changer les orientations de la stratégie, qui ne devait initialement pas inclure l'usage de l'infonuagique. Coup de théâtre : ce lobbying est un succès puisque l'infonuagique en fait partie lors de son lancement en décembre 2017!**

En parallèle de ces démarches, Amazon engage une équipe de lobbyistes-conseils afin de se magasiner un congé fiscal. Depuis 2012, [le gouvernement du Québec offre des congés fiscaux](#) aux entreprises qui investissent dans de grands projets au Québec. Impossible de savoir si Amazon a décroché ce congé fiscal puisque les chiffres du ministère des Finances sont décrétés « confidentiels » [entre 2018 et 2020](#) en raison du petit nombre d'entreprises qui ont bénéficié de cette mesure. Ce qui est certain, c'est qu'il est écrit noir sur blanc que le secteur du traitement et de l'hébergement de données se qualifie afin de recevoir un congé fiscal.

Les médias rapportent qu'Hydro-Québec aurait payé pour le raccordement du centre de données à son réseau, mais aussi qu'elle aurait réservé [un bloc de 100 MW spécifiquement à Amazon](#) pour ses centres de données. **Ce qui est moins connu, c'est que [Montoni a déjà construit un deuxième complexe de centre de données](#), pratiquement aussi**

⁶ Consulter le dossier «Centre de données AWS Varennes» du dossier de presse.

gros que le premier, à côté de celui-ci. Puisque l'entreprise mentionne sur son site web que ce deuxième complexe, appelé « COLO 1-6 », utilisera 50 MW sur le réseau d'Hydro-Québec, et que le premier centre de données d'AWS utilise 50 MW, il est raisonnable de penser que ce deuxième complexe est dédié complètement ou en partie à Amazon, d'autant plus que [sa localisation semble correspondre](#).

Force est de constater que le lien d'affaires entre le gouvernement du Québec et AWS est tout sauf étioilé : il perdure dans le temps, même si on nous a fait croire le contraire.

Des contrats, des contrats, toujours des contrats!

AWS vend deux types de choses aux organismes et ministères du Québec : un large éventail de logiciels, mais également des services techniques. **Depuis 2016, le gouvernement a demandé à des fournisseurs technologiques de répondre à un appel d'intérêt général et a conclu des ententes-cadres avec les entreprises qui ont répondu. Ces ententes permettent à Québec de signer des contrats sans appel d'offres. En effet, depuis 2016, un règlement de la *Loi sur les contrats des organismes publics* lui donne le droit de le faire.**

Pour pouvoir faire affaire en technologies de l'information avec le gouvernement du Québec, Amazon s'est donc classée parmi les fournisseurs autorisés en infonuagique. On serait porté à croire que AWS ne fournit que des logiciels au gouvernement du Québec, mais le répertoire où sont enregistrés les contrats publics, le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), ne dénombre pas moins de 23 contrats en *services techniques* au gouvernement, un nombre qui indique que l'entreprise est employée à titre de consultante dans son domaine. Au-delà de ces contrats en services techniques, AWS a passé entre 2020 et 2025 [un total de 136 contrats](#) avec les ministères et organismes publics du Québec. Ces contrats correspondent à des investissements de 135 M \$. Nous avons colligé près de 40 M \$ en dépenses et engagements auprès de AWS qui n'ont pas été publiés sur le SEAO, ce qui amène les dépenses publiques en services TI auprès d'Amazon à près de \$ 188 M.

AWS est utilisée au minimum par 71 ministères et organismes publics.

AWS s'est donnée un objectif clair, lorsqu'elle s'est lancée en affaires : être la meilleure. Elle a créé une sous-division technologique [spécialisée en offres gouvernementales](#), qu'elle a peaufinée au fil des années grâce à ses nombreux partenariats [avec le gouvernement fédéral des États-Unis](#). Au Québec, elle entretient des liens d'affaires dans de nombreux domaines : culture, éducation, santé, environnement, finance, transport, construction, pour ne nommer qu'eux. Elle a (ou a eu) des contrats avec presque toutes les universités du Québec et plusieurs cégeps. AWS a également des liens avec Santé Québec, qui lui a octroyé [un contrat de 3 millions de dollars](#) trois petits mois après sa création. La plateforme de gestion des contrats publics, le SEAO, a octroyé [un contrat](#) à AWS pour héberger son site. Les centres d'appels de plusieurs CIUSSS au Québec utilisent ses lignes, hébergées sur le web, et la Commission de la construction du Québec lui a octroyé plus de 1 million de dollars en contrats sans en publier un seul sur le SEAO. Même Élections Québec a passé [un contrat](#) avec elle en janvier 2025, six jours *après* l'annonce de la fermeture des entrepôts au Québec. Le comble

de l'ironie : Lobbyisme Québec a, encore à ce jour, [un contrat](#) avec la multinationale pour héberger le moteur de recherche du registre des lobbyistes du Québec. Parmi tous les contrats publiés sur le SEAO qui impliquent Amazon, 13 sont des contrats qui ont dépassé leur valeur initiale et qui, au total, frôlent le million de dollars de fonds publics non anticipés.

Lorsque Amazon annonce, en janvier 2025, qu'elle ferme unilatéralement tous ses entrepôts, le gouvernement du Québec [passe un décret](#) qui interdit, en jargon légal, à tout organisme public de signer un contrat en informatique avec Amazon sans qu'un dirigeant l'autorise préalablement. Qu'à cela ne tienne, 29 contrats ont été conclus avec AWS depuis la fermeture de toutes les installations d'Amazon au Québec, pour une valeur totale de 44 millions de dollars. Parmi les organismes qui font affaire avec elle, même après qu'elle ait mis à pied près de 5 000 personnes, se trouvent le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, la ville de Montréal, le ministère du Conseil exécutif, le ministère de la sécurité intérieure, l'Université du Québec à Montréal, la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec), le Directeur général des élections du Québec, ainsi que, bien entendu, le ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

En août 2026, Amazon possède 62 contrats toujours actifs qui dépassent le 100 millions de dollars. Ce montant représente 51 % du montant total des dépenses publiques liées à AWS entre 2020 et 2025⁷. Les contrats conclus *après* la fermeture des entrepôts du Québec représentent près du quart (23%) de la valeur totale de ses liens d'affaires avec le gouvernement du Québec, un chiffre qui choque, d'autant plus qu'en janvier 2025, François Legault, alors Premier ministre du Québec, n'avait pas hésité à dire en Chambre qu'il « [rêvait de remplacer Amazon](#) ».

Une privatisation dissimulée et des risques sous-estimés

Entre 2024 et 2025, la fonction publique du Québec a vu sa main-d'œuvre interne et externe en technologies de l'information (TI) diminuer d'environ 5 % et 9 % respectivement, alors que ses dépenses dans ce domaine ont augmenté de plus de 11 %⁸. Ce que ces chiffres signifient, c'est que la fonction publique ne fait pas qu'externaliser ses projets majeurs en TI : elles les sous-contracte. Elle n'engage même pas la main-d'œuvre externe elle-même, elle signe un contrat avec une grande entreprise a « les moyens » de gérer la quasi-totalité de l'informatique d'un pan de la fonction publique. C'est d'ailleurs en ce sens qu'en 2019, [Québec annonce fermer presque tous ses centres de traitement en informatique](#) (ses serveurs publics), sous prétexte qu'ils coûtent trop cher à l'État. Non seulement Québec réduit-il exponentiellement sa propre infrastructure informatique, mais [il privatise de facto un processus particulièrement névralgique](#) (la gestion des données gouvernementales), [sans réellement prendre en compte les risques](#) que cela entraîne.

Les risques les plus importants de la privatisation des serveurs informatiques du Québec sont liés au *Cloud Act* des États-Unis (*Clarifying Lawful Overseas Use of Data Act*). Cette loi est née d'une poursuite intentée par les États-Unis contre Microsoft, qui voulait que l'entreprise lui donne accès, dans le cadre d'une enquête judiciaire, aux données d'un serveur en Irlande. Microsoft a refusé et [le dossier](#) s'est rendu à la Cour suprême des États-Unis. Juste avant que

⁷ Tableau cumulatif des dépenses et investissements provinciaux Amazon et AWS

⁸ Études de crédit budgétaires du Secrétariat du conseil du Trésor, années 2022-2023 à 2026-2027.

le jugement ne soit rendu, le Congrès des États-Unis a adopté cette loi, qui l'autorise à avoir accès aux données de n'importe quelle entreprise technologique états-unienne, peu importe où elles sont hébergées, et ce [sans même avoir à contacter le gouvernement où sont hébergées les données](#). **Cela voudrait donc dire que toute donnée (tous les documents ou informations personnelles) déposée sur un logiciel d'AWS est susceptible d'être partagée dans n'importe quelle circonstance judiciaire qui le justifierait aux yeux des États-Unis, sans même que le Québec soit alerté.** L'État québécois connaît les risques géopolitiques de cette loi : en 2020, un nouvel article fait son apparition dans le Règlement qui encadre les contrats en informatique (l'art. 48, 4°), et une [note de breffage interne](#), datée de 2025 et adressée au Conseil des ministres, détaille ces risques.

Tout porte à croire que cette dépendance accrue de l'État envers des entreprises privées en ce qui concerne les technologies de l'information est en fait un verrouillage technologique. À l'ère du numérique, nombreux sont les gouvernements qui utilisent des logiciels qui ne sont pas développés par eux et dont ils ne possèdent pas le code source. Ils ne peuvent donc pas actualiser les logiciels eux-mêmes, ou en protéger les données. Les États peuvent y importer des données qui souvent sont prises dans un piège. Le cas de l'infonuagique au Québec est un exemple parfait de la transformation d'un verrouillage technique (le jargon informatique étant complexe et peu accessible) en verrou administratif : le gouvernement de la CAQ a obligé **tous** ses organismes à utiliser l'infonuagique [par décret](#) en 2019 ! De gros enjeux sont apparus, surtout aux niveaux intermédiaires du gouvernement, comme les centres de services scolaires du Québec, qui se retrouvent avec des dépenses en TI qui sont exorbitantes et menacent la pérennité des centres de services scolaires eux-mêmes⁹. Quand on ajoute à cela le fait que AWS peut personnaliser les logiciels qu'elle vend lorsqu'elle les intègre, et que la structure des logiciels qu'elle vend fait en sorte qu'il est moins coûteux de laisser les données à l'intérieur du logiciel que de les sortir, on en vient à verrouiller des données extrêmement sensibles et importantes dans des outils qui appartiennent à des entreprises privées états-uniennes.

Toutes les données du gouvernement doivent être [classées en fonction de leur niveau de sensibilité](#). **À ce jour, seules les données médicales sont estimées assez sensibles pour n'être hébergées que sur les serveurs québécois. Les données en éducation ne sont pas considérées comme assez confidentielles pour qu'elles nécessitent de s'y trouver. Ce qui choque également, c'est le manque de rigueur du gouvernement à protéger ces données.** À ce jour, chaque ministère fait comme il l'entend : il existe des lignes directrices [pour aider à classer les données](#), mais chaque organisme public décide du niveau de sensibilité en fonction de ses propres orientations et objectifs organisationnels.

L'État québécois et son plan de « souveraineté numérique »

En avril 2025, lorsqu'un média québécois apprend à la population que 85 % des données québécoises sont hébergées par des multinationales états-uniennes, [des expert.e.s se disent](#)

⁹ Constat tiré d'une conversation confidentielle entre Attac Québec et un cadre du milieu de l'éducation d'un centre de services scolaires au Québec.

[inquiets de la situation](#). La Commission de l'éthique en science et technologie du Québec (CEST) prend la balle au bond et dresse [un portrait détaillé](#) de l'état des risques associés à l'hébergement en ligne auprès des géants du numérique. La question fait visiblement son chemin dans la fonction publique et, à la fin de l'automne de la même année, le ministre de la Cybersécurité et du Numérique rédige [un mémoire](#) adressé au Conseil des ministres, où on trouve les mots « souveraineté numérique ». Cette souveraineté est décrite comme « la capacité pour un gouvernement de contrôler et de protéger ses infrastructures numériques, ses technologies et ses données contre les influences étrangères [...] en réduisant la dépendance d'un gouvernement envers des entreprises étrangères ».

En février 2026, le gouvernement du Québec publie son [Énoncé de politique de souveraineté numérique et d'approvisionnement en technologie de l'information](#), une liste d'orientations stratégiques visant à favoriser le développement de produits locaux pour utilisation par les ministères et organismes publics. Cela semble de prime abord un beau revirement de situation. Une lecture attentive du document, cependant, vient y faire ombrage. L'Énoncé contient deux objectifs : le premier, qui consiste à accroître la souveraineté numérique du Québec, contient des pistes prometteuses; le deuxième fait cependant sourciller à la lumière de tout ce qui précède. Il s'agit de « maximiser les retombées économiques des investissements de l'État en TI ». Dans le sous-objectif, *Préserver les investissements majeurs en TI au Québec*, il est clairement écrit que le gouvernement n'a aucune intention de couper les liens avec les entreprises étrangères déjà établies au Québec. Comment le Québec peut-il se doter d'un *Énoncé de politique* aux apparences si enthousiasmantes et émancipatrices, pour terminer le document en tentant de rassurer les multinationales déjà établies sur son territoire ? Rempli de bonnes intentions, l'*Énoncé* ne rassure pas quant à la capacité du gouvernement du Québec à s'émanciper des géants du numérique comme Amazon.

Conclusion : l'oligopole technologique qui capture nos institutions publiques doit être mieux réglementé

Il demeure évident pour Attac Québec qu'Amazon occupe une trop grande place au Québec et que le gouvernement provincial aurait dû couper les ponts avec cette firme monopolistique aux pratiques trop souvent condamnables. Rester lié à une telle entreprise a de graves conséquences sur les conditions de travail, l'environnement, l'aménagement urbain, la protection de notre culture et la sécurité des données des Québécois.es.

Il existe plusieurs solutions pour réduire notre dépendance à Amazon, dont la principale serait une sévère réglementation de ses activités. En attendant d'y arriver, plusieurs voies ont été envisagées par différentes organisations, expert.e.s et membres du gouvernement. En voici quelques-unes qui permettraient d'améliorer la situation :

- Héberger toutes nos données sur des serveurs québécois, dont le gouvernement possède le code-source.
- Utiliser dans les ministères des logiciels libres, de manière à s'émanciper non seulement d'Amazon, mais aussi des GAFAM. Se détacher de ces derniers facilitera la rupture avec Amazon, qui en fait partie.
- Refuser tout nouveau projet de centre de données d'Amazon au Québec.

- Réglementer plus sévèrement le lobbyisme au Québec. Nous avons émis des propositions allant dans ce sens dans [29 propositions concrètes pour modifier la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme](#).

C'est devant une salle comble au Club Soda, 17 avril dernier, qu'Attac Québec a décerné son prix satirique du lobby de l'année à Amazon, une façon ludique de sensibiliser le public à l'immense influence qu'elle exerce sur les gouvernements. Il est essentiel de suivre les activités de lobbyisme d'Amazon afin d'en constater les résultats probants pour l'entreprise et de les dénoncer. S'émanciper d'Amazon et des autres géants du numérique exige de bien connaître leur déploiement et leurs pratiques. Ceci doit être relayé par des choix conséquents qui demandent, pour les mener à bon terme, une forte volonté politique. L'influence exercée auprès des gouvernements doit aussi aller dans le sens contraire de celle d'Amazon. Les gouvernements doivent faire preuve d'une écoute plus grande des groupes de pression, syndicats, associations, environnementalistes, de manière à ce que les décisions soient prises davantage en fonction de l'intérêt public que des profits d'une gigantesque compagnie.

Annexe : Méthodologie

Pour construire notre analyse, nous nous sommes référés à plusieurs registres publics et en avons extrait des données que nous avons par la suite croisées. Pour l'analyse des stratégies d'influence d'Amazon sur les gouvernements du Canada et du Québec, nous avons consulté le [registre des lobbyistes du Canada](#) et le registre des lobbyistes du Québec, le [Carrefour Lobby Québec](#). Au fédéral, nous avons extrait tous les mandats de lobbyisme liés à toutes les filiales d'Amazon entre l'année 2000 (l'année de mise en place du registre) et la fin du mois de janvier 2026. Au provincial, nous avons regardé tous les mandats attribués à toutes les filiales d'Amazon entre 2013 (année d'établissement du registre) et la fin du mois de janvier 2026. Nous avons par la suite croisé les données des deux registres pour faire ressortir les informations pertinentes, et avons également cumulé la quantité de personnes ayant profité de l'effet de portes tournantes, tant au fédéral qu'au provincial.

Pour la portion analyse de l'infiltration d'Amazon dans les institutions publiques québécoises, nous avons procédé à la revue de tous les contrats publics octroyés à Amazon et publiés sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 août 2026. Des demandes d'accès à l'information ont également été déposées au provincial pour tous les ministères et toutes les universités, de même que pour certains organismes publics provinciaux susceptibles d'avoir des liens avec Amazon (la liste de ces organismes est disponible en annexe). Les études des crédits budgétaires de toutes les commissions publiques entre 2020 et 2025 ont également été examinées, le tout afin de valider si l'information contractuelle était bel et bien partagée avec l'Assemblée nationale et le public.

Les données ont par la suite été colligées et classées en fonction de l'attribution des crédits budgétaires, c'est-à-dire que toutes les dépenses des organismes publics sont rapatriées aux ministères desquelles elles relèvent (une liste de la structure des organismes est disponible en annexe). Concrètement, cela veut dire que les dépenses des villes ont été rapatriées au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les dépenses des cégeps et des universités au ministère de l'Enseignement supérieur (MES), les dépenses des centres de services scolaires au ministère de l'Éducation, les dépenses des agences de transports au ministère du Transport et de la Mobilité durable (MTMD), et finalement, les dépenses des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) au ministère de la Santé et des Services sociaux.